



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

**PROCES VERBAL DU
BUREAU FEDERAL DU 30
SEPTEMBRE 2016**



PRESENTS	M. DAUM (MDA), B. SCHLEIFER (BSC), F. LACUISSE (FLA)
REPRESENTES	L. LACAZE (LLA),
INVITES	O. MORET (OMO), DTN; B. EL GHOUZZI (BEL), DAF; JM MALAIZE, CAC
EXCUSE	B. SIROUET (BSI), C. BRIOLIN (CBR)
ABSENT	

1/ OUVERTURE DE SEANCE PAR LE PRESIDENT

Le Président vérifie que le quorum est atteint :

PRESENTS A L'OUVERTURE : 3

REPRESENTES : 1

ABSENT : 2

VOTANTS : 4

Le bureau peut délibérer valablement.

Ouverture de la séance à 19h10.

MDA remercie les participants

2 / APPROBATION DU PV DU BF DU 08/07/2016

MDA demande si la rédaction appelle des remarques. Sans commentaires, il le met au vote :

PRESENTS : 3

REPRESENTES : 1

ABSENT : 2

VOTANTS : 4

POUR : 4

ABS : 0

CONTRE : 0

Le PV du Bureau Fédéral du 08/07/2016 est validé à l'unanimité.

3 / ARRETES DES COMPTES DE LA FEDERATION

FLA annonce un résultat de 118 000€.

M. MALAIZE, précise qu'il a audité les comptes pendant deux jours. Il a constaté une prudence au niveau des clients. En effet, la provision passée est importante (29K€) par rapport à 11K€ en 2014/2015.

Par ailleurs, il a constaté que malgré le contrôle URSSAF, de son côté, cette dernière doit 4500€ à la FFFA au 30/06 sur la base d'une déclaration "papier" qui a été faite. BEL se rapprochera du cabinet qui gère les prestations sociales de la FFFA à ce sujet. Enfin, il propose au trésorier, pour une meilleure lecture, de multiplier les comptes de tiers.

FLA, Trésorier Générale de la Fédération, arrête les comptes de la saison 2015/2016.

4 / MODIFICATIONS STATUTAIRES

Le Bureau Fédéral prend connaissance de modifications statutaires qui seront proposées au Comité Directeur du 1er octobre et valide leur transmission.



5 / RETOUR SUR L'AG IFAF

MDA remercie l'ensemble des membres de la FFFA qui ont été présents. L'organisation a été appréciée. 54 pays étaient représentés. MDA intègre le présidium et le managing committee (comité directeur qui gère les affaires courantes) de l'IFAF au poste de Legal Officer (conseiller juridique).

6 / CHAMPIONNATS D'EUROPE U19

Le site de Villepinte est choisi comme camp d'entraînement et d'hébergement des équipes. Les deux demi-finales auront lieu sur le stade du Flash de La Courneuve.
La FFFA attend une confirmation pour le stade de La Finale.

Les matchs auront lieu le 14 et 16 juillet. La demi-finale de La France aura lieu à 19h le 14.

7 / QUESTIONS DIVERSES

- MDA présente la Charte d'éthique à appliquer en fonction du Code du Sport
- MDA présente au bureau la lettre de M. MASSIGLIA pour annoncer qu'il postule à un 3ème mandat.
- OMO annonce les états Généraux du Sport de Haut Niveau proposés par Thierry BRAILLARD
- Le Bureau valide la prise de RDV avec un cabinet d'avocat pour breveter les mini-équipements.
- La DTN sera associée à relecture du projet Fantasy League.
- Le Cahier des charges pour l'organisation de la Finale Cheer et des Zones est validé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Brigitte SCHLEIFER

Secrétaire Générale de la FFFA

Michel DAUM

Président de la FFFA